

Accidents mortels de l'Industrie

EN 1906

DANS LE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

Les chiffres publiés par le *Board of Trade*, sur le nombre de décès occasionnés par les accidents de l'industrie, font ressortir, pour 1906, un total de 4,111 morts, soit une réduction de 278 sur 1905. Le chiffre de 1906 est légèrement inférieur à la moyenne des cinq années 1902-1906.

La réduction est entièrement imputable aux marins dont le nombre des morts est réduit de 1,525 à 1,200. Le nombre des accidents mortels des employés de chemin de fer, ceux des usines, fabriques et ateliers ont, au contraire, excédé, notablement, les nombres des deux années précédentes.

Le tableau suivant donne de 1902 à 1906 les nombres des décès accidentels, répartis entre les professions :

Nombre des décès par professions.
1902-1906.

Nature de la profession	1902	1903	1904	1905	1906	Moyenne
Navigation	1,494	1,380	1,049	1,525	1,200	1,329
Mines : Fond.	933	938	942	1,076	1,029	984
» Jour	120	159	148	129	141	139
Totaux	1,053	1,097	1,090	1,205	1,170	1,123
Carrière (profondeur excédant 20 pieds)	119	95	112	99	97	104

Nature de la profession	1902	1903	1904	1905	1906	Moyenne
Chemin de fer :						
Employés des Compagnies	468	470	431	424	470	453
» des entrepreneurs	17	27	17	19	14	19
Fabriques et ateliers :						
Textiles (à l'exception de l'impression, la teinture et blanchissage) . . .	82	65	68	84	68	73
Métallurgie.	146	161	154	175	167	161
Génie civil, construction des navires, machines, etc.	225	238	231	253	259	241
Autres non textiles . .	397	284	274	263	305	305
Totaux, pour les fabriques et ateliers	850	748	727	775	799	780
Travaux régis par les sections 103-5 du <i>Factory Act</i> 1901 (blanchissage, docks, magasins, constructions, etc.)	260	299	291	288	317	291
<i>Notice of Accidents Act.</i> . .	62	56	58	54	44	55
Totaux	4,323	4,172	3,775	4,389	4,111	4,154

Par navigation il faut entendre les marins faisant partie des équipages des navires de mer, à l'exception des yachts, enregistrés dans les Iles britanniques, régis par la *Part I* du *Merchant Shipping Act* 1899, ce qui comprend tous les navires de commerce et environ la moitié des bateaux de pêche de 15 tons et au-dessus.

Sur les 1,170 décès des mines, en 1906, il faut attribuer : 558, près de 50 %, aux chutes de toits ou éboulements, 54 aux explosions, 76 aux accidents de puits, 187 au roulage sous terre. Le jour compte 141 décès. Le nombre des décès est légèrement au-dessous de celui de 1905, mais il excède ceux des années précédentes de 1901-1904.

Les chiffres ci-dessus doivent, pour signifier quelque chose, être rapportés à un même nombre de personnes occupées, dans les diverses industries. Si on les rapporte à un effectif de 10,000 individus, la moyenne des cinq années, 1902 à 1906, donne les chiffres suivants :

Navigation	55.15	par 10,000
Mines	12.82	»
Carrières	10.83	»
Chemin de fer.	7.77	»
Ateliers non textiles . .	2.25	»
» des textiles	0.71	»

La moyenne annuelle, pour tous les genres d'occupation, est de 6.26 par 10,000.

ED. LOZÉ.